



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES
SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DES DROITS DES FEMMES

La Secrétaire d'Etat

Paris, le 09 FEV. 2015

N/Réf : CAB/CONS/AR/A-15-004346

Madame la Sénatrice,

Par courrier du 27 janvier 2015, vous avez appelé mon attention sur la situation de l'association départementale du Planning familial de Haute-Garonne.

La Déléguée régionale aux Droits des femmes Midi-Pyrénées ainsi que la Chargée de mission aux Droits des femmes de Haute-Garonne apportent un appui au Planning familial afin de trouver des solutions. Le Préfet a demandé la tenue d'une réunion très prochainement pour rassembler les co-financeurs afin de remédier aux difficultés que connaît actuellement cette association.

En outre, mes équipes ont également alerté la tête de réseau du Mouvement français pour le Planning familial qui va accompagner l'association départementale de Haute-Garonne notamment en ce qui concerne le plan de trésorerie 2015.

Vous le savez, développer l'accès à l'avortement, à la contraception et à l'information est une des missions que s'est fixé notre gouvernement. Je suis convaincue de l'importance de sauvegarder cette association départementale et souhaite que les moyens nécessaires soient mis en œuvre pour qu'elle puisse continuer ses activités.

Je vous prie de croire, Madame la Sénatrice, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pascale BOISTARD

Madame Françoise LABORDE
Sénatrice de Haute-Garonne
Sénat
15, Rue de Vaugirard
75291 PARIS Cedex 06